RAPPORT ECONOMIQUE SOCIAL ET FINANCIER

ACCOMPAGNANT LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2015

Table des matières

PREM	IERE PARTIE : CONTEXTE DE LA LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE 2019	5 5
I. (CONJONCTURE INTERNATIONALE	6
А-	Conjoncture dans les principaux pays industrialisés	6
В-	Conjoncture dans les pays émergents et en développement	7
C-	Conjoncture dans les pays de la CEMAC	7
D-	Evolution des cours des produits de base	7
II.	CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL	10
A-	Principaux secteurs d'exportation	10
В-	Les autres secteurs d'activités	11
C-	Le produit intérieur brut en 2014	13
D-	L'emploi, les salaires et les prix	15
E-	La balance des paiements	16
F-	La monnaie et le crédit	16
G-	La politique monétaire	18
H-	La situation de l'exécution des finances publiques	20
a.	Les dépenses de fonctionnement	22
b.	Les dépenses d'investissement.	23
c.	La dette publique	24
	EUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET POLITIQUE DU	
	ERNEMENT	
	PERSPECTIVES ECONOMIQUES	
A-	Principales hypothèses	
В-	Méthodes et résultats des projections	
II.	POLITIQUE ECONOMIQUE	
Α-	La politique sectorielle	
В-	La politique budgétaire	35
	IEME PARTIE : L'EQUILIBRE FINANCIER	
I-EQ	UILIBRE BUDGETAIRE	44
A-	Le budget général	44
В-	Les budgets annexes	
C-	Les comptes spéciaux	51
II - E	QUILIBRE DE FINANCEMENT	52

A-	Les charges de trésorerie	.53
B-	Les ressources de trésorerie	.53
C-	La couverture du déficit budgétaire	.53
D-	L'affectation des résultats	.54

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE DE LA LOI DE FINANCES
POUR L'ANNEE 2015

I. CONJONCTURE INTERNATIONALE

Les perspectives économiques mondiales font apparaître, pour 2015, une embellie, avec une expansion de 4% contre 3,4% en 2014. Cette évolution découlerait de la poursuite de la reprise de l'activité dans la plupart des blocs économiques en particulier dans les pays avancés, émergents et en développement.

Cet affermissement interviendrait dans un contexte de relèvement des taux d'intérêt dans les principaux pays industrialisés, de baisse des cours du pétrole et d'amoindrissement des déficits publics dans de nombreux pays de l'OCDE.

Le redressement de l'économie mondiale devrait s'accompagner d'une progression plus forte du commerce mondial des biens et services qui s'établirait à 5,3% contre 4% en 2014.

A- Conjoncture dans les principaux pays industrialisés

Les perspectives économiques des pays avancés font apparaître une amélioration pour l'année 2015, comparativement à 2014. Ainsi, la croissance augmenterait de 0,5% pour se situer à 1,8%.

Aux **Etats-Unis**, l'éloignement des incertitudes sur la politique budgétaire et l'amélioration du marché de l'emploi permettraient une relative pérennité de la reprise, qui se traduirait par une croissance du PIB estimée à 3% en 2015.

Au **Japon**, l'activité pâtirait de la hausse de la TVA, qui plomberait la consommation, et de l'atonie de ses exportations. Dans ce contexte, l'économie progresserait de 1,1%, largement inférieure à la moyenne des pays avancés établie à 2,4%.

La **zone euro** bénéficierait d'un retour progressif de la reprise mondiale et de sa demande intérieure qui la feraient sortir de la récession. La croissance du PIB s'accélérerait en 2015 et s'établirait à 1,5% contre 1,1% en 2014.

Au sein de la Zone, le PIB de l'**Allemagne** évoluerait de 1,7%. Principalement tiré par la demande intérieure, le PIB **français** croîtrait de 1,4%. En **Espagne** et en **Italie**, l'économie augmenterait respectivement de 1,6% et 1,1%.

B- Conjoncture dans les pays émergents et en développement

La croissance des pays émergents et en développement demeurerait solide, particulièrement soutenue par la reprise qui s'amorcerait dans les principaux pays avancés. Cet ensemble économique enregistrerait une expansion de 5,2%.

Après une décélération en 2014 due aux tensions politiques, les pays émergents d'Europe profiteraient aussi du dynamisme de l'économie mondiale. En conséquence, le taux de croissance du PIB serait estimé à 2,1% en 2015 contre 0,9% en 2014. Au sein de ce groupe, la **Russie** et la **Turquie** atteindraient respectivement 1% et 3,7%.

Les économies des pays d'Asie, tirées par l'Inde et la Chine, maintiendraient leurs performances en 2015. L'économie chinoise resterait robuste avec un taux de croissance de 7,1%. L'**Inde** enregistrerait une croissance de 6,4% sur la période.

A l'instar des autres blocs économiques, les pays d'Amérique latine, avec une expansion économique de 2,6%, profiteraient du raffermissement des échanges au niveau mondial. Dans cette optique, le **Brésil**, l'**Argentine** et le **Mexique** afficheraient respectivement une croissance de 2%, 2,8% et 3,5%.

Au Moyen-Orient et Afrique du Nord, sous réserve d'un apaisement des tensions politiques, la croissance économique de la zone se situerait à 4,8%.

L'Afrique subsaharienne confirmerait le dynamisme amorcé depuis plusieurs années. La croissance pour cette zone en 2015 resterait au-dessus des 5%.

C- Conjoncture dans les pays de la CEMAC

Dans les pays de la **CEMAC**, le redémarrage progressif des échanges au niveau mondial profiterait aux économies de la zone qui enregistrerait une croissance estimée, au **Gabon** à 5,7%, en **République** du **Congo** à 5,8% et au **Cameroun** à 5,1%. Au sein de ce bloc économique, la **Guinée-Equatoriale** verrait son PIB baisser de 8,3% en 2015.

D-Evolution des cours des produits de base

En 2015, les cours des matières premières devraient rester très volatiles, en raison du climat économique et des tensions géopolitiques dans certaines régions du monde qui exercent une pression sur leur évolution. Une fois de plus, les pays émergents, plus particulièrement la Chine et l'Inde, seraient les moteurs de cette hausse.

Le pétrole

En 2015, l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) prévoit une hausse de la demande mondiale de pétrole. Toutefois, cette hausse ne devrait pas être assez forte pour entrainer un relèvement des prix du baril de brut. Le cours du Brent se situerait à 99,62 dollars américains (USD) le baril, soit une baisse de 4,3% par rapport à 2014.

Les oléagineux

La production mondiale d'huile de palme pour la campagne 2014/2015, devrait dépasser les 62 millions de tonnes contre 55,4 millions pour la saison 2013/2014, soit une augmentation de 11,9%. La légère diminution du niveau des stocks prévue ne devrait pas influencer sensiblement les cours de l'huile de palme qui se situeraient à 870 dollars la tonne.

Le caoutchouc

Les stocks de caoutchouc devraient reculer pour la saison 2014/2015, en liaison avec la baisse de la production en Thaïlande, premier producteur mondial de caoutchouc naturel. Dans un contexte de maintien de la demande soutenue de l'Inde, les cours s'amélioreraient de 10,8% en 2015 pour atteindre 113,3 cents la livre.

Le café

Le marché mondial du café souffrirait d'un déficit d'offre au cours de la saison 2014/2015, principalement du fait des conséquences de la sécheresse au Brésil. La récolte se situerait à 48 millions de sacs de 60 kilos. En conséquence, l'arabica atteindrait 186,6 cents la livre et le robusta s'établirait à 90,7 cents la livre.

Le cacao

En dépit des inquiétudes relatives au phénomène climatique « El Niño », les perspectives de récolte s'avèrent favorables avec une production mondiale de 4,162 millions de tonnes, en hausse de 5,9% par rapport à la saison dernière. De fait, le déficit d'offre sur le marché mondial du cacao se limiterait à 75 000 tonnes. Les cours devraient ainsi se stabiliser autour de 3 172 USD la tonne.

Le sucre

En 2015, le cours moyen du sucre se situerait à 19,1 cents la livre à New York, soit une hausse de 9,8% par rapport à 2014. L'Organisation Internationale du Sucre (OIS) prévoit une baisse de la production mondiale pour la saison 2014/2015 et une réduction des stocks de 2 à 3 millions de tonnes.

L'or

L'once d'or s'échangerait à 1 230 USD après une moyenne de 1 250 USD en 2014, soit un repli de 1,6%. Les perspectives du métal précieux présentent encore quelques défis, notamment la demande asiatique. De même, la politique monétaire américaine restrictive devrait décourager les investisseurs, du fait de la remontée des taux d'intérêt.

II. CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

A- Principaux secteurs d'exportation

1. Le secteur pétrolier

Nonobstant le développement des nouvelles technologies pour améliorer le rendement des puits, le déclin naturel des champs matures entrainerait une baisse de la production de pétrole brut. Ainsi, celle-ci devrait s'établir à 10,25 millions de tonnes contre 10,910 millions en 2014, soit un recul de 6%.

De même, le prix moyen du brut gabonais régresserait de 10%, pour se situer à 90 USD en 2015, pendant que le taux de change du dollar américain par rapport au F.cfa resterait stable à 480 F.cfa.

2. Le secteur des mines

Le secteur minier serait marqué par la consolidation de la production de Comilog (4 millions de tonnes contre 3,75 millions en 2014) et du gisement de Ndjolé, ainsi que la mise en exploitation du complexe métallurgique de Moanda (C2M) de Comilog. Ainsi, la production nationale de manganèse se situerait autour de 4,610 millions de tonnes, en liaison avec le redressement des prix du manganèse et le contexte favorable du marché sidérurgique. Le cours serait d'environ 229 USD la tonne.

Dans le même temps, la production de l'or se stabiliserait autour de 1 200 kilogrammes pour un cours évalué à 1230 USD l'once.

3. Les industries du bois

Pour l'année 2015, les industries de transformation du bois devraient connaître une amélioration de leur activité, sous l'effet conjugué du renforcement du tissu industriel, de la montée en puissance de nouvelles unités et d'un meilleur approvisionnement des usines en grumes. Ainsi, la production des industries enregistrerait une hausse de près de 10%.

B- Les autres secteurs d'activités

1. L'agriculture, l'élevage et la pêche

Dans la branche pêche, la mise en œuvre de la réforme "Gabon Bleu" devrait permettre à l'activité de s'améliorer. En effet, grâce au renforcement des capacités des armateurs, à un meilleur encadrement des activités et à l'industrialisation de la filière, cette branche devrait enregistrer une forte augmentation de la production.

2. Les agro-industries

La branche production des boissons gazeuses et alcoolisées continuerait d'améliorer ses performances à la faveur des investissements de réhabilitation des usines réalisés en 2014 (Libreville et Franceville) qui ont induit une augmentation des capacités de production. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires se situerait à plus de 180 milliards de F.cfa.

Parallèlement, la production de l'eau minérale devrait se raffermir, en réponse à une demande sans cesse croissante du marché domestique.

La branche meunière et avicole améliorerait ses performances en 2015 à travers une production de 80 000 tonnes pour un chiffre d'affaires de 40 milliards F.cfa. Par ailleurs, la raffinerie de sucre et la fabrication des huiles et corps gras envisagent d'atteindre une production de 26 000 et 7 000 tonnes respectivement, sous l'effet des efforts d'investissement déployés ces dernières années.

3. Les autres industries

Les autres industries de transformation devraient consolider leurs performances. Suite à la reprise des actifs de CIMGABON par CIMAF, la production de ciment s'améliorerait en 2015, confortée par la demande croissante de ciment et d'autres matériaux de construction (sable, tôles, etc.) liée à la poursuite des chantiers de construction des logements.

De même, l'installation de nouveaux complexes industriels dans la chaudronnerie (CDG) soutiendrait l'activité de cette branche qui se raffermirait à 7,5% en 2015.

4. Le bâtiment et travaux publics

L'activité du BTP se consoliderait en 2015, sous l'effet de l'accélération des grands chantiers du Plan Directeur National d'Infrastructures (PDNI), notamment l'aménagement du réseau routier, la réhabilitation des ports et des aéroports, ainsi que la

construction des logements à travers le pays. Son chiffre d'affaires croîtrait de près de 8% pour se situer à 344,265 milliards de F.cfa.

5. L'eau et l'électricité

L'activité du secteur de l'énergie poursuivrait sa tendance évolutive en 2015, à la faveur du renforcement de l'outil de production de la SEEG, conjuguée à la production additionnelle de la centrale thermique d'Alénakiri et la mise en exploitation du Grand Poubara. Dans ce contexte, la branche enregistrerait une production nette de 2,389 millions de KWh, soit une progression de 6% par rapport à 2014.

Dans le même temps, la production d'eau augmenterait de 14%, atteignant 105,2 millions de m³. Cette performance serait liée au renforcement des capacités de pompage sur les sites de Ntoum et Méba, ainsi qu'à l'amélioration de la desserte avec la mise en service de la nouvelle conduite entre Ntoum et Libreville.

6. Le raffinage

En 2015, sous l'effet de la finalisation des travaux d'augmentation des capacités et de maintenance de l'outil de production, la raffinerie devrait traiter 1,2 million de tonnes métriques de pétrole brut, soit une hausse de 20% par rapport à 2014. Cette embellie serait confortée par la demande soutenue du marché domestique, notamment des secteurs mines, bois et BTP.

Cependant, afin de combler le déficit structurel et satisfaire la demande locale, les importations de produits pétroliers raffinés (gasoil et butane) augmenteraient de 20% pour s'établir à 398 400 tonnes métriques.

7. Les transports et télécommunications

Le secteur des transports et auxiliaires de transport enregistrerait un relèvement de son volume d'activité, du fait de la bonne tenue des secteurs minier, BTP et des industries du bois. Ainsi, le volume de marchandises acheminées par voie ferroviaire et les marchandises manipulées aux ports (Owendo et Port-Gentil) se consolideraient à plus de 9% en 2015.

La branche communication se caractériserait par une croissance de plus de 10%, soutenue par la dynamique de la téléphonie mobile avec l'introduction de nouveaux services à forte valeur ajoutée (tel que le mobil banking) et l'augmentation du nombre d'abonnés à l'internet, en liaison avec le déploiement de la fibre optique et l'attribution des licences 3 G/4 G.

8. Les autres services

L'activité des autres services maintiendrait sa dynamique de croissance en 2015 avec une hausse de 8,5% de l'activité, en raison de la bonne tenue des maisons de jeux, des cabinets médicaux, des pompes funèbres ainsi que des bureaux d'études et d'expertises. A cela s'ajoute la fermeté des prestations locatives, compte tenu du déficit en logement.

En 2015, l'activité du secteur de l'hôtellerie, restauration, tourisme et loisirs, connaîtrait une amélioration, du fait de la livraison partielle des travaux de l'hôtel Okoumé Palace, des travaux de réhabilitation de Wali Rê-Ndama et du développement de la restauration collective.

9. Le commerce

Le secteur commerce enregistrerait une hausse du chiffre d'affaires de 10,2% par rapport à 2014, imputable à la bonne tenue de l'activité dans la plupart de ses branches, notamment du commerce général structuré et du commerce des produits pétroliers.

C- Le produit intérieur brut en 2014

Dans un environnement international marqué par une consolidation de l'expansion économique dans plusieurs pays, l'économie gabonaise se porterait bien.

En effet, en 2014 le produit intérieur brut évalué à 5,1%, serait, comme les deux dernières années, principalement tiré par le secteur non pétrolier (+6,2%) soutenu par les industries et services.

Ainsi, le secteur minier bénéficierait de la demande mondiale de produits sidérurgiques et aurifères. Les exportations de manganèse progresseraient de 14,8% par rapport à 2013, alors que la production de l'or passerait de 1,191 tonne en 2013 à 1,2 tonne en 2014. Dans le même temps, la production pétrolière connaitrait une légère baisse (-0,9%) en raison du vieillissement des champs, pour s'établir à 10,9 millions de tonnes.

Parallèlement, les prix du baril de pétrole et de l'once d'or baisseraient respectivement de 6,2% et de 5,2% à fin 2014. Par ailleurs, le taux de change du dollar américain par rapport au franc Cfa se déprécierait de 2,9%. En revanche, le prix du manganèse oscillerait autour de sa valeur de 2013, soit 223,6 USD la tonne.

Tableau n°1: Évolution du taux de croissance du PIB

	2 012	2 013	2 014
PIB total	5,3	5,6	5,1%
Pétrole	-4,2	-5,3	-0,9%
Hors pétrole	7,5	7,9	6,2%

Source : Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale

1. Le PIB par secteur d'activité (offre)

Au niveau sectoriel, le secteur primaire enregistrerait de faibles résultats, comparativement aux secteurs secondaire et tertiaire.

Dans le secteur primaire, la production des activités baisserait de 1,2% en 2014 par rapport à 2013.

Cette situation résulterait :

- de la diminution de la valeur ajoutée minière (-13,3%) et pétrolière (-0,9%) ce, malgré les performances enregistrées dans les branches agriculture-élevage-pêche (+6,6%) et exploitation forestière (+7,1%);
- du repli de l'activité minière lié à la baisse relative des prix de vente de manganèse;
- du recul de la production pétrolière dû au vieillissement des champs, à l'absence de découvertes majeures et à l'obsolescence des équipements de production et des installations.

L'embellie des activités du secteur secondaire s'expliquerait par la bonne tenue de la presque totalité de ses branches. Cependant, deux branches s'illustreraient particulièrement avec des taux de croissance à deux chiffres : le raffinage (+22,7%) suite aux travaux du projet de dégoulinage permettant l'augmentation de la capacité de production à 1,2 million de tonne et l'industrie du bois (+10,5%) en raison de la montée en puissance de nouvelles usines de transformation (OLAM, SNBG, etc.) et ce, malgré le recul de l'activité des BTP (-4,5%). De même, les industries agroalimentaires et les autres industries réaliseraient de bonnes performances.

Le secteur tertiaire, pour sa part, maintiendrait des performances appréciables. Le commerce constituerait le premier secteur contributeur à la croissance (+9,2%), grâce à la bonne tenue globale de l'activité économique du secteur secondaire. Les communications progresseraient (+5,3%) du fait du déploiement de la fibre optique, de

l'augmentation des capacités d'offre de téléphonie et surtout la mise en service des licences 3G/4G. L'amélioration des voies de communication couplée au dynamisme des industries du secondaire devraient booster le secteur des transports (+7,5%). La nécessité du financement de cette activité se répercuterait sur le secteur bancaire qui enregistrerait une croissance de +8,8%.

2. Le PIB par la demande (emploi)

Du point de vue de l'emploi, la demande globale progresserait de 8,1% en 2014, en raison de l'accroissement conjugué de l'investissement total (+16,2%) et de la consommation totale (+3,8%). Le relèvement de l'investissement serait tiré par la forte progression de l'investissement pétrolier. Cette évolution proviendrait des projets d'exploration et du redéveloppement des champs matures. La hausse de la consommation totale résulterait essentiellement de la progression de la consommation privée (+8,5%).

D-L'emploi, les salaires et les prix

1. L'emploi

Le contexte économique propice en 2015 se traduirait principalement par un relèvement de l'emploi dans le secteur privé moderne et une évolution quasi-stable des effectifs du secteur public.

La croissance du privé serait liée aux performances du secteur tertiaire, essentiellement tirées par les activités des entreprises de la branche du commerce. Par contre, les effectifs du secteur public ne devraient pas augmenter en raison du ralentissement du rythme des recrutements.

2. Les salaires

En raison de ce qui précède, la masse salariale du secteur moderne augmenterait légèrement suite aux résultats enregistrés dans le secteur privé, notamment dans les branches industries du bois, du commerce et des services.

3. Les prix

Le taux d'inflation, évalué sur la base de l'évolution de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), se situerait à 2,3% contre 0,5% l'année précédente. Cette évolution est imputable notamment au relèvement des prix des produits alimentaires, des fonctions « logement, électricité et eau » et « transport » ce, malgré la poursuite des mesures fiscales de lutte contre la vie chère mises en œuvre par le gouvernement depuis 2012.

Ce niveau d'inflation tient aussi compte, d'une part, du comportement de l'IHPC observé au cours des six (6) premiers mois de l'année 2014 (+6,2%), d'autre part, des prévisions du FMI en matière d'évolution des prix à la consommation au sein des pays émergents et en développement (+5,5%). Toutefois, l'inflation resterait contenue dans la norme communautaire (3% maximum).

E- La balance des paiements

En 2014, la balance des paiements dégagerait un solde excédentaire. Toutefois, ce denier s'orienterait à la baisse par rapport à 2013, en raison de la dégradation du solde du compte des capitaux.

Dans le même temps, le compte des transactions courantes diminuerait de près d'un quart (1/4) par rapport à 2013. Cette tendance serait liée à la fois à une réduction du solde commercial et à un alourdissement du déficit de la balance des services.

Si l'évolution du solde commercial se justifie par la progression plus que proportionnelle des importations en valeur par rapport aux exportations, celle de la balance des services s'expliquerait par la dégradation de tous les postes.

F- La monnaie et le crédit

Les estimations faites sur la situation monétaire large en 2014, en corrélation avec l'évolution du secteur réel, des finances publiques et des échanges avec l'extérieur, se caractériseraient par :

- un repli de la masse monétaire ;
- une appréciation des avoirs extérieurs nets ;
- un fléchissement du crédit intérieur net ;
- une amélioration de la Position Nette du Gouvernement ;
- un assouplissement de la politique monétaire.

<u>Tableau n°2</u>: Situation monétaire large

(en milliards de F.cfa)	déc 2012	déc2013	déc2014*	déc2015*	déc2015*/déc 2014
Ressources					
Disponibilités monétaires	1 306	1 504	1 663	1 538	-6,4%
- Monnaie fiduciaire	294	348	361	377	4,4%
- Monnaie scripturale	1 012	1 156	1 302	1 162	-10,8%
Quasi-monnaie	801	740	823	847	2,9%
Masse monétaire	2 107	2 243	2 486	2 385	-4,1%
Ressources extra-monétaires	221	273	280	341	21,7%
Total Ressources	2 328	2 516	2 766	2 726	-1,4%
Contreparties					
Avoirs extérieurs nets	1 101	1 420	1 504	1 689	12,3%
Crédit intérieur	1 228	1 096	1 262	1 037	-17,8%
- Créances sur l'économie	1 177	1 479	1 665	1 597	-4,0%
- Créances nettes sur l'Etat	51	-383	-402	-560	39,1%
Total Contreparties	2 328	2 516	2 766	2 726	-1,4%

Source: Banques des Etats d'Afrique Centrale (BEAC) - déc.-2014; déc.-2015*: prévisions BEAC.

1. La masse monétaire

En 2015, la masse monétaire baisserait de 4,1% pour s'établir à 2 385 milliards de F.cfa en raison de l'amenuisement du crédit intérieur net (-17,8%). Au niveau de ses composantes, les dépôts collectés régresseraient de -5,5% pour se situer à 2 008, milliards de F.cfa, tandis que la circulation fiduciaire augmenterait de 4,4% pour s'établir à 376,8 milliards de F.cfa.

1.1. La quasi-monnaie

La quasi-monnaie enregistrerait une hausse de 2,9% pour se situer à 846,5 milliards de F.cfa en décembre 2015, en liaison avec la propension à épargner des agents économiques.

1.2. Les ressources extra-monétaires

Les ressources extra-monétaires comprenant les emprunts extérieurs à moyen et long terme, les fonds propres du système bancaire, les allocations de DTS et les autres postes nets, progresseraient de 21,7% pour s'établir à 340,9 milliards de F.cfa à fin décembre 2015.

2. Les contreparties de la masse monétaire

Au cours de la période sous revue, les contreparties de la masse monétaire (avoirs extérieurs nets et crédit intérieur) se replieraient légèrement de 1,4%.

2.1. Les avoirs extérieurs nets

Les Avoirs Extérieurs Nets du système bancaire s'apprécieraient de 12,3% pour se stabiliser à 1 688,5 milliards de F.cfa en décembre 2015. Cette situation serait imputable à la hausse conjointe des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale et des banques primaires.

Les avoirs extérieurs nets de la BEAC se consolideraient à 0,5% pour se stabiliser à 1 393,6 milliards de F.cfa en 2015. Dans le même temps, les avoirs extérieurs nets des banques primaires enregistreraient une hausse exponentielle de 151,8% pour se situer à 294,9 milliards de F.cfa.

2.2. Le crédit intérieur

Le crédit intérieur fléchirait de 17,8% à 1 037,2 milliards de F.cfa en décembre 2015, corrélativement à l'amenuisement des crédits à l'économie (-4%).

2.2.1 Les créances nettes sur l'Etat

En rapport avec les finances publiques, la situation nette créditrice de l'Etat s'établirait à -559,9 milliards de F.cfa en décembre 2015 contre -402,4 milliards de F.cfa un an plus tôt. Cette évolution traduirait un allègement de la dette de l'Etat auprès du système bancaire.

Par conséquent, la Position Nette du Gouvernement (PNG) s'améliorerait et se situerait à -361,8 milliards de F.cfa en 2015 contre -274,2 milliards de F.cfa l'année antérieure.

2.2.2 Les créances sur l'économie

Les crédits à l'économie reculeraient de 4% pour se stabiliser à 1 597,1 milliards de F.cfa. Cette évolution serait imputable à la baisse des concours octroyés au secteur privé non financier qui absorbe 90% des concours.

G- La politique monétaire

Au plan sous-régional, l'année 2014 serait marquée par une accélération de la croissance à 6,1 %, une relative maîtrise des tensions inflationnistes autour de 3 % au niveau de la norme communautaire. Il est, en outre, prévu un redressement du solde budgétaire, base engagements, hors dons à -0,3% du PIB et une dégradation du solde extérieur courant à -8,1 % du PIB. Dans le même temps, le taux de couverture extérieure de la monnaie se fixerait à 98,8 %.

Au regard de ce qui précède, et après un examen des différents facteurs influençant la stabilité monétaire et financière, le Comité de Politique Monétaire qui s'est tenu le 8 juillet 2014 a décidé d'infléchir l'orientation de la politique monétaire en abaissant le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) de 30 points de base tout en reconduisant les autres taux d'intervention ainsi qu'il suit :

- Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) : 2,95%;
- Taux des Prises en Pension: 5,75%;
- Taux Créditeur Minimum : 3,25%.

Par ailleurs, les taux d'intérêt sur les placements ont été fixés comme suit :

- Placements à 7 jours : 0,60%;
- Placements à 28 jours : 0,60%+1/16 de point ;
- Placements à 84 jours : 0,60%+2/16 de point.

Les coefficients applicables sur les Dépôts à Terme (DAT), sur les Dépôts à Vue (DAV) et le taux de rémunération des réserves obligatoires sont restés identiques et se présentent ainsi qu'il suit :

- Coefficients applicables sur les Dépôts à Vue (DAV) : 11,75%;
- Coefficients applicables sur les Dépôts à Terme (DAT) : 9,25% ;
- Taux de rémunération des réserves obligatoires : 0,05%.

H-La situation de l'exécution des finances publiques

1. Solde d'exécution

A fin août 2014, le solde d'exécution du budget présente un différentiel de **1703,7** milliards de F.cfa.

2. Exécution des ressources budgétaires

Tableau n°3: Exécution des recettes budgétaires au 31 août 2014

NATURES DE RECETTES (en milliards de F.cfa)	LFR 2014	Exécution au 31/08/2014	Taux d'exécut° en
Recettes pétrolières	1321,9	598,5	45,3
Impôts sur les sociétés	203,7	84,9	41,7
Redevance (RMP)	357,5	148,9	41,7
Contrat de partage (CEPP)	703,9	293,3	41,7
Dont recettes affectées à SOGARA	114,5	47,7	41,7
Autres	56,8	23,7	41,7
Recettes hors pétrole	1312,7	568,6	43,3
dont Impôts et taxes directs	373,7	246,6	66,0
Impôts et taxes indirects	385,1	163,1	42,4
Recettes douanières	425,6	129,5	30,4
Autres recettes hors pétrole	128,3	29,4	22,9
Emprunts liés aux			
investissements	270	83, 7	31,0
TOTAL	2904,6	1 250,90	43

Sources: DGB, DGCPT, DGI, DGD, DGDDI

L'ensemble des **ressources budgétaires** recouvrées à fin août 2014 s'élève à **1250,9 milliards de F. cfa**, sur une prévision de **2904,6 milliards de F. cfa**; soit un taux de réalisation de **43%**.

S'agissant *des recettes pétrolières*, dont le taux de réalisation est de 45%, les effets de la fermeté du prix du pétrole brut ont été annihilés par la poursuite du déclin des champs vieillissants et la baisse du taux de change du dollar américain.

Ainsi, les recettes pétrolières ont été recouvrées à hauteur de **598,5 milliards** de **F.cfa**. Elles se répartissent ainsi qu'il suit :

- ✓ Impôts sur les sociétés : 84,9 milliards de F.cfa ;
- ✓ Redevance (RMP) : 148,9 milliards de F.cfa ;
- ✓ Contrat de partage : 293,3 milliards de F.cfa ;
- ✓ Autres recettes pétrolières : 23,7 milliards de F.cfa.

Les *recettes fiscales* sont essentiellement composées des impôts et taxes directs, des impôts et taxes indirects et des recettes douanières. Les revenus du secteur hors pétrole enregistrent un taux de réalisation de l'ordre de 43,3% sur la période de référence, pour s'établir à 568,7 milliards de F.cfa.

Les *recettes douanières* atteignent **129,5 milliards** de F.cfa, soit **30,4%** des prévisions. Cette performance est imputable à la poursuite de l'application des mesures de suivi et de gestion des régimes suspensifs.

Les autres recettes hors pétrole s'élèvent à 29,4 milliards de F.cfa, soit 22,9% des projections.

(en milliards de F.cfa)

NATURES DE DEPENSES	LFR 2014	Exécution au 31/08/2014	Taux d'exécut° (%)
SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	594,2	217	36,5
Dette extérieure	356,8	158	44,3
Dette intérieure	237,4	58,9	24,8
DGD	181,1	58,9	32,5
Autres dettes	5	0	0
FONCTIONNEMENT	1 222,80	423,3	34,6
Traitements et salaires	611	79,7	13
Solde permanente	540,5	337,8	62,5
MONP	70,5	53,5	76%
Biens et services	266,7	172,9	64,8
Transferts et Interventions	345,1	170,7	49,5
dont SOGARA	114,5	9	7,9
FER	20,5	15	73,2
INVESTISSEMENT	627,1	208,7	33,3
dont Finex	270	124,3	46
TOTAL DEPENSES HORS DETTES	1 850	610,7	33
TOTAL GENERAL	2 444,10	1459,7	60%
Sources : ANINF, DGB, DGD, DGCPT			

<u>Tableau n°4</u>: Exécution des dépenses budgétaires au 31 août 2014

3. Exécution des dépenses budgétaires

Budgétisés initialement à hauteur de **2 444,1 milliards** de F.cfa (hors prêts, avances et dépôts), les dépenses exécutées à fin août 2014, s'établissent à **849 milliards** de F.cfa, base engagements, soit **34,7%** des crédits ouverts. Ces dépenses se répartissent en dépenses de fonctionnement, dépenses d'investissement et aux règlements de la dette publique.

a. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement comprennent la solde permanente, la main d'œuvre non permanente, les biens et services et les transferts et interventions.

Inscrites globalement à **1.222,8 milliards** de F.cfa, les dépenses de fonctionnement (hors fonds souverain) ont été exécutées à **423,3 milliards** de **F**.cfa, soit **34,6**% de la dotation initiale.

L'articulation de ces engagements se décline ainsi qu'il suit :

Solde permanente : 337,8 milliards de F.cfa sur une dotation de 540,5 milliards de F.cfa, soit un taux d'exécution de 62,5%. Ce montant se décompose en :

- ✓ solde permanente des fonctionnaires et contractuels de l'Etat : 334,9 milliards de F.cfa;
- ✓ solde occasionnelle (les pré-salaires, des gardiens du trésor, les moniteurs et infirmiers locaux): 2,8 milliards de F.cfa.

Main d'œuvre non permanente : 53,5 milliards de F.cfa sur une enveloppe de 70,5 milliards de F.cfa, le taux d'exécution s'établissant à 76% base engagements.

Biens et services : 172,9 milliards de F.cfa sur une inscription de 266,7 milliards de F.cfa représentant un taux d'engagement de 64,8%.

Transfert et interventions : 170,7 milliards de F.cfa sur une prévision de 345,1 milliards de F.cfa, avec un taux d'engagement de 49,5%.

b. Les dépenses d'investissement

Elles se décomposent en dépenses de développement et en dépenses d'équipement.

L'ensemble des dépenses d'investissement engagées à fin août 2014 se chiffre à **208,7 milliards de F.cfa** pour une dotation globale de **627,1 milliards de F.cfa**. Le taux d'exécution s'établit à **33,3**%.

Les dépenses de développement ont été engagées à hauteur de 175,3 milliards de F.cfa sur une dotation de 593,8 milliards de F.cfa, soit un taux d'exécution de 30%. Dans ce poste, les tirages sur financements extérieurs (Finex) atteignent un niveau de 124,3 milliards de F.cfa. Le taux d'exécution des tirages sur Finex des projets d'investissements cofinancés est de 46%.

Les projets concernés sont notamment :

- ✓ Plan National de Développement Sanitaire (PNDS), Projet de Développement Agricole, Réhabilitation de la route Ndjolé-Medoumane, Assainissement de la ville de Port-Gentil et Reconstruction Pont OLOUMI : 16,641 milliards de F.cfa financés par l'Agence Française de Développement (AFD) ;
- ✓ Aménagement des aéroports : 0,435 milliard de F.cfa financé par le Fonds Kowetien du Développement (FKD) ;
- ✓ Route Port-Gentil/Omboué/Booué et Transport réseau électrique: 37,158 milliards de F.cfa, financés par Eximbank Of China;
- ✓ CHU Mère et Enfant : **36,624 milliards de F.cfa**, financé par Unicrédit;
- ✓ Axe routier PK12-Bifoun : 3,949 milliards de F.cfa financé par Deutsche

- bank;
- ✓ Matériel de communication : **1,965 milliard de F.cfa** ; financé par Société Générale ;
- ✓ Appui secteur pêche et Programme Routier phase 1 : 23,180 milliards de F.cfa ; financé par la BAD ;
- ✓ Aménagement des bassins versants : 6,117 milliards de F.cfa, financé par la BDEAC.
- ✓ Infrastructures Routières : 0,129 milliard de F.cfa, financé pas la **Banque** Mondiale.

Les dépenses d'équipement ont été exécutées pour un montant de 33,4 milliards de F.cfa sur une enveloppe de 33,2 milliards de F.cfa, correspondant à un taux d'exécution de 101% base engagement.

c. La dette publique

Les règlements cumulés de la dette publique au 31 août 2014 se chiffrent à 216,965 milliards de F.cfa, dont 158,027 milliards de F.cfa au titre de la dette extérieure et 58,938 milliards de F.cfa pour la dette intérieure. Les paiements d'intérêts et charges diverses s'élèvent à 51,036 milliards de F.cfa et les remboursements de dette sont à 165,929 milliards de F. F.cfa.

Les paiements de charges sur la dette extérieure s'élèvent à **49,888 milliards F.cfa** se décomposant de la manière suivante :

- 9,985 milliards de F.cfa au titre de la dette bilatérale ;
- 8,081 milliards de F.cfa pour la dette commerciale;
- 27,177 milliards de F.cfa au titre de la dette envers le marché financier international ;
- **4,645 milliards de F.cfa** pour la dette multilatérale.

S'agissant des paiements de charges sur la dette intérieure, ils se chiffrent à **1,148** milliard de F.cfa réglés principalement au titre du coupon sur les Obligations du Trésor Assimilables (OTA) émis en juillet 2013 sur le marché financier régional.

DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

I. PERSPECTIVES ECONOMIQUES

En 2015, l'économie gabonaise devrait poursuivre son expansion. Elle serait tirée essentiellement par les activités du secteur hors pétrole, dans un contexte de baisse du prix de baril du pétrole gabonais (2,3% par rapport à 2014) et d'une stabilité du taux de change du dollar américain par rapport au franc Cfa.

De même, l'activité économique serait soutenue par la poursuite de la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent, à travers l'exécution du Schéma Directeur National des Infrastructures (SDNI) et de la Stratégie Nationale d'Industrialisation (SNI), d'une part, et la prise en compte de la Stratégie d'Investissement Humain (Pacte Social), d'autre part.

A- Principales hypothèses

Sur la période 2014-2015, la croissance de l'économie gabonaise devrait être basée sur la hausse de la production minière et de l'industrie du bois. Le secteur minier bénéficierait de la demande mondiale de produits sidérurgiques. Ainsi, la production de manganèse devrait croître de 9,7% et celle de l'or se stabiliserait à 1,2 tonne en 2015. Dans le même temps, la production pétrolière connaîtrait une baisse de 6% en raison du vieillissement des champs et s'établirait à 10,25 millions de tonnes.

Parallèlement, les prix du baril de pétrole et de l'once d'or baisseraient respectivement de 10% et de 1,6% en 2015. Par ailleurs, le taux de change du dollar américain (USD) par rapport au F.cfa se stabiliserait autour de sa valeur de 2014, soit 480 F.cfa pour 1 USD. En revanche, le prix du manganèse devrait croître de 2,5% pour se situer à 229,2 USD/tonnes.

Tableau n° 5: Hypothèses du cadrage macroéconomique

	Prévisions				Variation
	2014 (LFR)	2015	2016	2017	2014/2015
Production pétrolière (en milliers de tonnes)	10,9	10,25	10,1	10,1	-6,0%
Prix du baril du pétrole gabonais (en \$US)	100	90	90	90	-10%
Taux de change du dollar US (en F.cfa)	480	480	480	480	0,0%
Exportations de manganèse (en milliers de tonnes)	4 204	4 610	4860	4950	9,7%
Prix de vente de manganèse (\$US/tonne)	223,6	229,2	234,9	234,9	2,5%

Source : Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale

B- Méthodes et résultats des projections

L'économie gabonaise tirée par le dynamisme du secteur hors pétrole (+7,7% contre 6,2% en 2014) enregistrerait une croissance de 5,7% en 2015. La bonne tenue du secteur serait justifiée par les activités de transformation du bois, des mines, le secteur de l'eau ainsi que l'électricité, le commerce, les services et les BTP.

Dans le secteur pétrole à contrario, la baisse serait de 6% contre 0,9% l'année précédente.

Tableau n°6: Évolution du taux de croissance du PIB

	LFR 2014	PLF 2015	2016	2017
PIB total	5,1%	5,7%	7,6%	7,2%
Pétrole	-0,9%	-6%	0,1%	-0,4%
Hors pétrole	6,2%	7,7%	8,7%	8,2%

Source : Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale

1. Résultats des projections par secteur

Au plan sectoriel, le secteur primaire s'inscrirait en baisse de 1,1%, tandis que les secteurs secondaire et tertiaire progresseraient respectivement de 8,4% et 8,7%.

La croissance modérée du **secteur primaire** résulterait de la baisse tendancielle de la production pétrolière, soit 6%, malgré la bonne tenue de l'activité minière (+9,5%). Ce secteur afficherait globalement une croissance moyenne de l'ordre de 1% sur la période 2015-2017.

Le secteur secondaire enregistrerait une progression dans la quasi-totalité de ses branches. Cette performance résulterait principalement des activités de transformation du bois (10%), raffinage (+16,6%), l'Electricité et l'eau (+8,5%), et la branche du bâtiment et des travaux publics (8%). Sur la période 2015-2017, l'on enregistrerait une progression moyenne de 9,6% portée par l'industrie du bois, le BTP et l'électricité.

Enfin, les progrès enregistrés dans **le secteur tertiaire** découleraient principalement des résultats obtenus par les branches transports et télécommunications (+8,9%), services (+8,5%) et commerce (+8,8%). La croissance s'afficherait en moyenne de 9,3% sur la période 2015-2017, tirée par le dynamisme des branches transports, communication et commerce.

2. Evolution des recettes

<u>Tableau n°7</u>: Évolution des recettes (en milliards de F.cfa)

	2014	2015	2016	2017
Recettes totales	2672,69	2363,54	2499,00	2666,14
Pétrole	1321,92	1003,05	1064,12	1164,28
Hors pétrole	1350,77	1360,49	1434,89	1501,86

Source : Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale

Au cours de l'année 2015, les recettes totales déclineraient de 11,5% par rapport à l'année 2014 pour se situer à 2363,54 milliards de F.cfa.

Sur la période 2014-2017, elles devraient connaître une baisse moins marqué de 0,25% pour s'établir à 2.666,14 milliards de F.cfa en 2017, contre 2.672,69 milliards de F.cfa en 2014. Cette baisse serait marquée par la diminution des recettes pétrolières de 12% sur la période alors que les recettes hors pétrole augmenteraient de 11%.

3. Evolution des dépenses

<u>Tableau n°8</u>: Évolution des dépenses

(en millions de F.cfa)

Titres et catégories	LFR 2014	PLF 2015	2016	2017
Titre 1. Charges financières de la dette	145 231	141 172	191 000	212 000
Extérieure	118 949	113 635	152 000	169 000
Intérieur	26 283	27 536	39 000	44 000
Titre 2. Dépenses de personnel	610 949	811 400	850 000	892 000
dont :				
Solde permanente	540 461	613 742	616 000	653 000
Main d'œuvre non permanente (MONP)	70 488	97 502	84 000	89 000
Prime d'Incitation à la Performance (PIP)	-	100 156	150 000	150 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	266 756	386 837	373 000	376 000
dont Remboursement TVA	-	124 310	129 000	132 000
Titre 4. Dépenses de transfert	345 158	445 442	361 000	362 000
SOGARA (fluctuations des produits raffinés)	114 557	154 455	159 000	164 000
Fonds Routier (FR)	20 500	15 000	10 000	11 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	627 093	693 486	1 105 000	862 000
Dont				
Financements extérieurs	270 014	256 964	753 000	509 000
Fonds Routier	20 500	-	15 450	16 068
Titre 6. Autres dépenses	-	10 000	70 000	-
TOTAL	1 995 187	2 488 337	2 589 000	2 342 000

Sources : DGB/DGCPT

L'évolution des dépenses publiques sur la période 2014-2017 reste marquée par l'augmentation des charges de la dette ainsi que des dépenses d'investissement et de personnels.

En effet, les intérêts de la dette se chiffreraient à 212 milliards de F.cfa en 2017 contre 145 milliards de F.cfa en 2014, soit une augmentation de 46%. Cette hausse contraste avec l'année 2015 dont les charges extérieures chutent de 5 milliards de F.cfa, du fait de la bonne exécution de la stratégie d'endettement.

Les dépenses d'investissement quant à elles s'établiraient à 862 milliards de F.cfa en 2017 contre 627 milliards de F.cfa en 2014, soit une hausse de 37%. L'accroissement de ce poste de dépense s'explique essentiellement par les prêts projets visant à financer les dépenses de développement prioritaires contenues dans le plan stratégique Gabon Emergent (PSGE), le Schéma Directeur National d'Infrastructures et pour prendre en compte le Pacte Social.

S'agissant des dépenses de personnel, elles s'établiraient à 892 milliards de F.cfa en 2017 contre 713 milliards de F.cfa en 2014, soit une augmentation de 25% due essentiellement aux régularisations des situations administratives des agents de l'Etat, des recrutements dans la Main d'œuvre Non Permanente, ainsi que le paiement de la prime d'incitation à la performance

II. POLITIQUE ECONOMIQUE

Cinq ans après son accession à la magistrature suprême, le Président de la République, Chef de l'Etat, à travers le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), a engagé un « vaste chantier » pour accélérer la transformation de l'économie en vue de relever la croissance, renforcer le secteur social, et faire du Gabon une économie émergente à l'horizon 2025.

Dans ce contexte de poursuite de l'opérationnalisation du PSGE, le Gouvernement mettra l'accent en 2015 sur la promotion du secteur productif, la mise en place des infrastructures et le renforcement du secteur social.

Pour ce faire, les ressources de l'Etat seront affectées prioritairement :

- au développement des infrastructures de transports, énergétiques et hydrauliques ;
- au développement du secteur productif qui passe par la diversification de la base productive ;
- au renforcement du système éducatif et de santé ;
- au renforcement du programme de construction des logements sociaux
- à l'intensification de la mise en œuvre du Pacte Social avec notamment la création des activités génératrices de revenues et les filets sociaux en faveur des populations économiquement faibles.

Par ailleurs, la politique volontariste du Gouvernement, nécessaire à la mise en œuvre du PSGE, s'accompagnera de la poursuite de chantiers d'assainissement de la dépense publique et du déploiement des autres paliers de la reforme budgétaro-comptable.

A- La politique sectorielle

En matière de politique sectorielle, le Gouvernement mettra l'accent sur la promotion du secteur productif, la mise en place des infrastructures et le crescendo du secteur social.

> Secteur Productif

Le projet de loi de finances 2015, confirme les orientations en matière de développement des secteurs à haute potentialité dont la matière première est disponible et en quantité suffisante en vue de la diversification de la base productive de l'économie Gabonaise.

A cet effet, l'action portera sur l'agriculture, la forêt, les mines et le pétrole. Cette politique s'accompagnera du début de l'opérationnalisation de la Zone Economique Spéciale (ZES) de Nkok avec 4 entreprises en activités, 12 entreprises en voie d'implantation et 78 entreprises en attente d'implantation.

S'agissant de l'agriculture et de la pêche, les projets à mettre en œuvre concernent :

- la mise en exploitation des fermes pilote avec la coopération israélienne (Estuaire, Woleu-Ntem, etc.) : 2 000 000 000 F.cfa;
- la mise en exploitation de la palmeraie de la Nyanga (Moabi) avec en prime la création de 5000 emplois (OLAM);
- la reprise des activités de la SIFRIGAB en partenariat public-privé avec les investisseurs mauriciens Ireland Blyth Ltd (IBL) en vue de la production et du conditionnement des ressources halieutiques;
- les nouveaux centres de pêche (Cocobeach, Owendo, Omboué, Gamba et Mayumba) : **1 813 370 000 F.**cfa.

En matière de forêt, l'accent sera principalement mis sur :

- l'intensification des activités de transformation du bois, principalement par la SNBG et la société Rougier Gabon notamment par le passage des industries de bois de la première à la troisième transformation;
- la poursuite de l'inventaire des ressources forestières : 500 000 000 F.cfa;
- l'élevage de la viande de brousse : 197 000 000 F.cfa.

Pour ce qui est des mines et du pétrole, les actions suivantes sont envisagées :

• l'exploration des blocs pétroliers en eau profonde ;

- l'augmentation des capacités de production du complexe métallurgique de Moanda;
- la construction de l'école des Mines de Moanda : 1 600 000 000 F.cfa ;
- le financement relatif à la mise en œuvre du projet Belinga : 2 500 000 000 F.cfa.

> Secteur Infrastructures

Le développement des infrastructures entamé en 2011 avec la mise en route de la première phase du Plan Directeur National des Infrastructures, qui bénéficie d'un financement de **321 665 254 387 milliards de F.cfa**, se poursuivra dans sa deuxième phase en 2015.

Dans le domaine des infrastructures de transports, les actions visent la poursuite de l'aménagement des tronçons routiers suivants :

- Ndendé-Tchibanga : 103 km : 7 000 000 000 F.cfa;
- Mouila-Ndendé: 75 km: 5 000 000 000 F.cfa;
- Ndendé-Doussala: 48 km: 9 559 770 000 F.cfa;
- Tchibanga-Mayumba: 106 km: 3 000 000 000 F.cfa;
- Ovan-Makokou: 97 km;: 5 601 060 000F.cfa;
- Route nationale 1PK0-Ntoum-Nsile : 105 km : 63 325 003 100 F.cfa ;
 Koumameyong-Booué 54 km : 832 000 000 F.cfa ;
- Mikouyi-Carrefour Leroy: 142 km: 4 000 000 000 F.cfa;
- Port -Gentil-Omboué: 93,2 km: 38 476 000 000 F.cfa;
- Akiéni-Onga: 3 000 000 000 F.cfa;
- Moanda-Bakoumba: 2 000 000 000 F.cfa;
- Leyou- Kele: 3 000 000 000 F.cfa;
- Lébamba-Mbigou : 3 800 000 000 F.cfa;
- Carrefour Leroy-Booué : 2 500 000 000 F.cfa.

De même, seront poursuivis les projets suivants :

- Réhabilitation des ouvrages d'arts du Transgabonais : 1 000 000 000 F.cfa ;
- Aménagement des aéroports provinciaux : 2 210 130 000 F.cfa;
- Aménagement des bassins versants de Libreville 4 917 732 000 F.cfa;
- Modernisation de la Cité de la Démocratie avec la construction du nouveau centre de congrès et de nouvelles résidences d'hôtes : 1 550 000 000 F.cfa.

Dans les domaines de l'énergie et des ressources Hydrauliques, il s'agira de poursuivre :

- la mise en œuvre du Plan Stratégique d'Assainissement de Libreville : 1 550 000 000 F.cfa ;
- les travaux d'extension d'eau potable à Angondjé et au Cap Estérias 1 176 945 630 000 F.cfa;
- la construction de l'usine de production d'eau potable dans la commune de Ntoum (projet Ntoum 7) : 10 500 000 000 F.cfa;
- la sécurisation du réseau électrique de Libreville : 12 014 904 000 F.cfa.

Par ailleurs, le Gouvernement amorcera les travaux de mobilisation des eaux brutes du Komo à Kango pour l'approvisionnement de l'usine de Ntoum 7 pour 12 411 280 000 de F.cfa.

En outre, le Gouvernement reprendra les travaux des barrages hydroélectriques des chutes de l'Impératrice Eugénie pour **1 500 000 000 F.cfa** et de Fe 2 à hauteur de **1 200 000 000 F.cfa**, ainsi que la construction de la ligne électrique 30Kv Franceville-Andjongo –Okondja pour un montant de **1 180 212 324 F.cfa**.

> Secteur Social

Sur le plan social, le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre de l'ensemble des volets de la Stratégie d'Investissement Humain « Pacte Social », d'une part, et renforcera ses actions dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'habitat, d'autre part.

Pour l'atteinte de l'objectif final qu'est la prospérité partagée telle qu'énoncée dans le PSGE, le Gouvernement s'attèlera à renforcer les actions en faveur des populations vivant dans la précarité.

A cet effet, un accent sera mis sur les volets suivants.

<u>Volet 1</u>: filets de protection économique et transferts solidaires : **28 638 000 000 F.cfa**

Les filets de protection économique et les transferts solidaires seront principalement mis en œuvre par la CNAMGS et les différentes actions de cette entité porteront sur :

- l'intensification des campagnes d'immatriculation des Gabonais Economiquement Faibles (GEF);
- la gratuité du certificat de résidence lors de l'immatriculation des GEF;

- l'augmentation des allocations familiales de 4000 à 5000 F.cfa par enfant et par mois ;
- la mise en place d'une base de données avec un identifiant unique ;
- l'uniformisation du remboursement de tous les médicaments génériques à 80%;
- la prise en charge totale des frais médicaux aux urgences, les premières 24 heures, lorsque le diagnostic vital est engagé.

<u>Volet 2</u>: portefeuille de projets à Activités Génératrices de Revenus : **5 500 000 000 F.cfa**

Ce pan, soutenu par le Fonds National d'Aide Social (FNAS), vise l'autonomisation des GEF avec la mise en place des activités de soutien aux coopératives en milieu rural et périurbain et l'octroi de microcrédit.

Volet 3 : accès aux services sociaux de base : 33 703 000 000 F.cfa

Le volet accès aux services sociaux de base implique plusieurs secteurs notamment ceux de l'Education, de la Santé, du Travail et de l'Emploi et de l'Energie et de l'Hydraulique. Ces actions concerneront :

- l'aide à l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 35 ans ;
- la restructuration de l'Office National de l'Emploi;
- la construction des Centres Hospitaliers Universitaires de Libreville, de Lambaréné et de la mère et de l'enfant ;
- la construction des Centres Hospitaliers Régionaux d'Oyem et de Mouila.
- la poursuite du programme de réhabilitation d'établissements secondaires et la construction de trois (3) nouveaux Collèges d'Enseignement Secondaire (CES) à Libreville, d'un CES respectivement à Guiétsou, Port-Gentil et Matsatsa;
- la poursuite du projet de construction des trois (3) universités existantes;
- la finalisation des constructions des écoles des Mines et de la Métallurgie de Moanda, de Commerce de Port-Gentil et du Tourisme et des Métiers de l'Hôtellerie du Cap-Estérias;
- la construction de la Cité verte de l'éducation à Booué;
- la mise en œuvre du projet d'électrification périurbaine intensive avec 5500 branchements en faveur des populations défavorisées;
- le projet d'installation de 300 points d'eau autonomes dans les villages de 150 à 300 habitants ;

- la construction de 20 mini adductions d'eau potable dans les villages de 300 à 1000 habitants ;
- la construction de 300 forages d'hydrauliques villageoises;
- la réhabilitation de 600 forages d'hydrauliques villageoises existants.

<u>Volet 4</u>: infrastructures d'intégration économique et sociale : 23 000 000 000 F.cfa

L'accent sera mis dans ce cadre sur :

- la construction de logements sociaux ;
- le lotissement des capitales départementales.

B- La politique budgétaire

En 2015, le Gouvernement ne se départira pas de l'objectif d'inscrire la politique budgétaire sur une trajectoire pluriannuelle soutenable.

En effet, bien que volontariste au regard de l'ambitieux programme quinquennal 2012-2016 de développement que met en jeux le gouvernement dans le cadre du PSGE, la politique budgétaire restera, néanmoins, cohérente sur la période susmentionnée.

L'atteinte d'un tel objectif nécessite la mise en œuvre des mesures adéquates concernant l'accroissement des ressources et la maitrise et l'efficacité de la dépense publique.

1. Les mesures concernant l'accroissement des ressources

1.1 L'optimisation des recettes

Pour l'optimisation des recettes, l'accent sera mis sur la fiscalité de porte, la fiscalité intérieure et les recettes non fiscales.

En matière de mobilisation des recettes douanières, les actions porteront sur :

- le renforcement des capacités informatiques pour améliorer le suivi des opérations de dédouanement et sécuriser les recettes douanières ;
- l'amélioration du cadre de travail pour optimiser le rendement des services de dédouanement ;
- le renforcement des capacités des services de surveillance en vue de permettre la mobilité des agents des services opérationnels (brigades commerciales, brigades de surveillance);

- la maîtrise des exonérations douanières et la gestion rationnelle des abattements ;
- la mise en place d'une mercuriale à l'exportation des produits du bois ;
- la mise à jour de la mercuriale à l'exportation du manganèse pour une meilleure valorisation des bases imposables ;
- le suivi et la maîtrise des régimes douaniers suspensifs pour une meilleure prise en compte des recettes issues de ces régimes.

S'agissant de la fiscalité intérieure et des recettes non fiscales, les mesures nouvelles qui seront mises en œuvre par les services fiscaux porteront notamment sur :

- la suppression des mesures discrétionnaires portant sur la TVA ;
- le renforcement des actions de recouvrement à travers la modernisation des moyens de paiement et le rapprochement des services fiscaux des contribuables;
- l'amélioration du rendement des contrôles fiscaux.

1.2 Les nouvelles sources de financement

Le Gouvernement développera des nouvelles stratégies de financement. Il s'agira entre autres, des contrats de Partenariat Public Privé (PPP), de la mobilisation du système bancaire national et de l'émission de titres publics sur les marchés monétaires et financiers régional et international.

En ce qui concerne la promotion des PPP, le Gouvernement travaille à la finalisation du cadre institutionnel par l'adoption d'une loi. Dans le même temps, les études préliminaires des projets devant faire l'objet de contrats de partenariats seront conduites afin d'en accélérer la réalisation. En outre, le Gouvernement continuera d'entreprendre des actions de promotion de la destination Gabon auprès des investisseurs étrangers.

S'agissant de la mise en place d'un cadre favorable à la mobilisation du système bancaire national, le Gouvernement s'attèlera à créer un cadre propice à une plus forte mobilisation du secteur bancaire dans le financement de l'économie nationale.

Enfin, le Gouvernement continuera de solliciter le marché sous-régional et international pour le financement de l'économie à travers l'émission de titres publics.

2. Les mesures de maitrise et d'efficacité de la dépense

Dans ce domaine, le Gouvernement poursuivra le chantier d'assainissement et de rationalisation de la dépense publique et se focalisera sur le déploiement des autres aspects relatifs à la mise en œuvre de la budgétisation par objectifs de programme.

2.1 L'assainissement et la rationalisation de la dépense publique

S'agissant de la poursuite de l'assainissement et la rationalisation de la dépense publique, l'action du Gouvernement portera principalement sur les dépenses de personnel, de biens et services et de transferts ainsi que sur celle d'équipement afin de les contenir dans des proportions soutenables.

A cet effet, en matière des dépenses de biens et services et d'équipement, il s'agira d'encadrer l'exécution de certaines natures de dépenses par la mise en place d'un fichier des prestataires de l'Etat sélectionnés sur la base d'un appel d'offres ouvert à l'international. Cet encadrement visera dans un premier temps les dépenses d'acquisition d'équipements de bureautique, de fournitures et matériels informatiques, d'entretien, d'alimentation, de carburant, de gardiennage, de frais de missions et de déplacements.

S'agissant de la maitrise de la progression des dépenses de personnel, le Gouvernement privilégiera le redéploiement des compétences et le recrutement des effectifs de l'administration sur la base des besoins réels des services des programmes à mettre en œuvre.

Pour maitriser les dépenses relatives aux subventions versées par l'Etat, les actions engagées porteront notamment sur un meilleur ciblage des bénéficiaires et un réexamen des niveaux des subventions accordées et un contrôle de leur exécution.

2.2 La mise en œuvre des autres pans de la reforme budgétaire et comptable

La poursuite de la mise en place de la nouvelle gouvernance publique se traduira par la réalisation des actions suivantes :

• le déploiement du nouveau logiciel de préparation et d'exécution du budget (VECTIS) au niveau déconcentré ;

- l'optimisation de la GRH et la rationalisation des structures administratives notamment par la fiabilisation du fichier des effectifs et le calcul de la masse salariale par mission et programme et la définition des responsabilités de GRH au sein de la ligne managériale des programmes;
- l'adaptation du contrôle financier à la LOLF notamment par l'élaboration d'une stratégie et d'un plan de développement du contrôle interne et la définition d'une stratégie de modulation des contrôles en fonction des risques à évaluer;
- l'accompagnement des administrations dans la mise en œuvre des PAP 2015 ;
- le renforcement de la communication sur la reforme budgétaire et comptable.

3. La stratégie d'endettement pour 2015

3.1. Justification de l'endettement

Pour 2015, la stratégie d'endettement public a pour objectif de confirmer la présence du Gabon sur le marché de la dette en vue d'assurer le financement d'une part importante de ses investissements.

En effet, l'endettement de l'Etat en 2015 se justifierait essentiellement par la nécessité de poursuivre la mise en œuvre du programme routier national à travers notamment la réalisation des axes reliant le Gabon au Congo et du tronçon de route Omboué-Yombi. Il servirait aussi à renforcer la capacité de production des régions de l'Estuaire, du Sud, et du Nord du pays à travers la construction des barrages hydro-électriques et à étendre le circuit de production et de distribution d'eau de Libreville, notamment par les travaux de renforcement de la centrale de Ntoum 7 et la mise à niveau des circuits de canalisation. Enfin, ces ressources contribueraient à l'élargissement de la base productive, notamment à travers les filières agro-industrielles.

3.2. La répartition des tirages sur financements extérieurs (FINEX) et financements intérieurs (FININ)

Les décaissements sur les conventions de financement extérieurs et intérieurs en cours d'exécution sont principalement affectés aux secteurs : routes, eau et électricité, bâtiments et travaux publics(BTP), santé.

Les tirages en faveur du secteur de la route, permettront l'aménagement des tronçons routiers Port-gentil- Omboué, Ndendé- Doussala- Dolisie, de l'axe PK12-Bifoun et le financement de la phase 3 de la route Ndjolé- Medoumane ainsi que la construction du pont sur l'Ogooué à Booué.

Quant au secteur de l'eau et de l'électricité, les tirages serviront aux travaux de sécurisation du réseau électrique de Libreville, à la mise à niveau du circuit de canalisation, au renforcement des capacités de production d'eau de l'usine de Ntoum 7 et au lancement de travaux de construction de barrages hydro-électriques des régions Nord et Sud.

Pour ce qui est du secteur des BTP, le décaissement concerneront l'aménagement des bassins versants et l'assainissement des villes de Libreville et de Port-Gentil.

Les ressources mobilisées au bénéfice du secteur de la santé, intégreront la poursuite des travaux de construction et d'équipement des Centres Hospitaliers Universitaires de Libreville et mère et enfant.

Les tirages restant porteront sur des projets dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage, de la communication et télécommunication, des ports et aéroports, de l'habitat et du logement et ceux relatifs au soutien direct à des activités de production.

En définitive, les ressources mobilisées sur les FINEX et FININ seront destinées, à près de 75%, à la réalisation des infrastructures. Les 25% restant seront affectées à l'élargissement de la base productive.

3.3. Le plafond des nouveaux emprunts et les tirages prévisionnels

4.3.1. Le plafond des nouveaux emprunts

En 2015, le plafond des nouveaux engagements s'élèvera à **1110 milliards** de **F.cfa.** Il se compose de 990 milliards de F.cfa d'emprunts extérieurs et de 120 milliards de F.cfa d'engagement intérieur, soit respectivement 89,2% et 10,8%. Ces nouveaux emprunts seront constitués de prêts extérieurs classiques et d'emprunts obligataires régionaux et internationaux.

4.3.2. Les tirages prévisionnels sur Financement Extérieurs et Intérieurs

Compte tenu du rythme d'exécution des projets financés sur les conventions signées les années précédentes et de prévision de décaissement sur les nouveaux engagements pour la période 2015-2017, le montant estimé des décaissements est de 867,1 milliards de F.cfa en 2015.

4.3.3. Les termes des nouveaux engagements

Les emprunts extérieurs seront contractés conformément aux orientations du document cible de politique d'endettement public comme suit :

- les dettes multilatérales auront une maturité moyenne comprise entre 17 et 20 ans assortie d'un différé d'amortissement d'au moins 5 ans ;
- les dettes bilatérales auront une maturité moyenne comprise entre 18 et 20 ans et une période de grâce d'au moins 4 ans ;
- ➤ les dettes commerciales de type fournisseur auront une maturité moyenne de 2,5 ans et un différé d'au moins 0,5 an et celle de type acheteur, une maturité moyenne de 8 ans et un délai de grâce d'au moins 20 ans.

De même, pour se couvrir contre les risques de refinancement, les dettes commerciales ne pourront pas excéder le seuil de 32% des nouveaux engagements extérieurs hors emprunt obligataire international.

De plus, dans le cadre de la maîtrise du risque du taux d'intérêt, le portefeuille des nouveaux emprunts sera composé au maximum de 25 % d'engagements à taux d'intérêt variables.

Enfin, pour atténuer la vulnérabilité au taux d'intérêt flottant, les marges appliquées seront organisées comme suit :

Pour les crédits non assurés :

- les prêts en Euro auront une marge d'au plus 2,25%;
- les prêts en Dollar américain et autres monnaies à change variable auront une marge de 2,5%;

Pour les crédits assurés :

- les prêts en Euro auront une marge limitée à 1,75%;
- les prêts en Dollar américain et autres monnaies à change variable auront une marge limitée à 1,85%.

TROISIEME PARTIE : L'EQUILIBRE FINANCIER

L'équilibre financier du présent projet de loi de finances de l'année 2015 se caractérise essentiellement par une évolution dans sa présentation. En effet, avec le passage à la budgétisation par objectif de programmes, les opérations financières de l'Etat sont désormais reparties en deux grandes catégories, conformément aux dispositions de la loi organique n° 31/PR du 21 octobre 2010 relative aux lois de finances et à l'exécution du budget (LOLFEB).

Ainsi, la première catégorie concerne les opérations budgétaires constituées des recettes et des dépenses. La deuxième catégorie retrace les opérations de trésorerie et de financement, englobant les ressources et les charges. Prises individuellement, ces deux catégories n'ont pas vocation à s'équilibrer. Toutefois, en consolidant les soldes de chacune de ces deux catégories, les opérations financières de l'Etat ressortent en équilibre.

Aussi, l'équilibre financier arrêté dans le projet de loi de finances 2015 porte-t-il le budget de l'Etat en recettes et en dépenses à 2 488,3 milliards F.cfa, intégrant 280,8 milliards F.cfa de ressources de trésorerie et de financement.

I-EQUILIBRE BUDGETAIRE

L'équilibre budgétaire retrace les opérations du budget de l'Etat en recettes et en dépenses, lequel comprend le budget général, les budgets annexes et les comptes spéciaux.

<u>Tableau n°9</u>: Equilibre budgétaire (en millions de F.CFA)

Recettes Dépenses		Dépenses		Soldes
		Budget général		
	PLF 2015		PLF 2015	
Titre 1. Recettes fiscales	1 384 957	Titre 1. Charges financières de la dette	141 172	
Titre 2. Dons, legs, et fonds de concours	-	Titre 2.Dépenses de personnel	811 400	
Titre 3. Cotisations sociales	-	Titre 3. Dépenses de biens et services	386 837	
Titre 4. Autres recettes	978 544	Titre 4. Dépenses de transfert	445 442	- 124 836
-		Titre 5. Dépenses d'investissement	693 486	
-		Titre 6. Autres dépenses	10 000	
Total des recettes pour le budget général	2 363 501	Total des dépenses pour le Budget général	2 488 337	
		Budgets annexes		
Total des recettes pour les budgets annexes	-	Total des dépenses pour les budgets annexes	-	-
		Comptes spéciaux		
Recettes Comptes d'affection spéciale	-	Dépenses Comptes d'affection spéciale	-	
Recettes Comptes de Commerce	-	Dépenses Comptes de Commerces	-	-
Total des recettes pour les comptes spéciaux	-	Total des dépenses pour les comptes spéciaux	-	
Solde Budgétaire global				
	Solde Budg	gétaire de base		- 124 836

Source : DGB

A- Le budget général

Le budget général comprend toutes les recettes budgétaires et toutes les dépenses de l'Etat à l'exception des recettes affectées par la loi aux budgets annexes et aux comptes spéciaux.

1. Les recettes

■ Les recettes par titre

<u>Tableau n°10</u>: Répartition des recettes budgétaires (en millions de F.CFA)

(en millions de FCFA)	LFR 2014 PLF 2015		Eca LFR 2014/P	
			Valeur	%
RECETTES BUDGETAIRES				
Titre 1 : Recettes fiscales	1 489 805	1 384 957	-104 848	-7,0%
Titre 2 : Dons, legs et fonds de concours	-	-	-	
Titre 3 : Cotisations sociales	-	-	-	
Titre 4 : Autres recettes	1 183 676	978 544	-205 132	-17,3%
TOTAL RECETTES	2 673 481	2 363 501	-309 980	-11,6%

Sources: DGI, DGDDI, DGEPF, DGH, DGB

Les recettes budgétaires se décomposent en recettes fiscales, dons, legs et fonds de concours, cotisations sociales et autres recettes. Elles sont évaluées à 2 363,5 milliards de F.cfa contre 2 673,4 milliards de F.cfa arrêtées dans la loi de finances rectificative 2014, soit une baisse de 309,9 milliards de F.cfa. Ce retrait est imputable à la dégradation des *recettes fiscales* et des *autres recettes* qui enregistrent respectivement un repli de 7% et de 17,3%.

Les recettes pétrolières

Les recettes pétrolières, arrêtées à 1 002,9 milliards de F.cfa seraient en diminution de 268,8 milliards de F.cfa par rapport à la loi de finances rectificative 2014, ce qui reflète le recul de la production pétrolière en volume.

<u>Tableau n°11</u>: Les recettes pétrolières (en millions de F.CFA)

Libellé des recettes	LFR 2014 PLF 2015			ART /PLF 2015
			VALEUR	%
TITRE 1 : RECETTES FISCALES				
Recettes fiscales	203 687	93 099	-110 588	-54,3%
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	203 687	93 099	-110 588	-54,3%
TITRE 4 : AUTRES RECETTES			0	
Recettes non fiscales	1 068 073	909 889	-158 184	-14,8%
Revenus de l'entreprise et du domaine autre que les intérêts	1 061 426	887 021	-174 405	-16,4%
Participations dans les sociétés pétrolières	50 162	10 000	-40 162	-80,1%
Redevances pétrolières	357 477	343 775	-13 702	-3,8%
Contrats de partage	703 949	533 246	-170 703	-24,2%
dont recettes affectées aux fluctuations des prix des produits raffinés	114 557	154 455	39 898	34,8%
Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	6 647	22 868	16 221	244,0%
Redevance supercificiaire	1 168	2 168	1 000	85,6%
Boni sur attribution de permis	5 479	20 700	15 221	277,8%
Dividendes			0	
TOTAL DES RECETTES PETROLIERES	1 271 760	1 002 988	-268 772	-21,1%

Sources: DGI, DGH, DGELF

Les recettes issues du secteur pétrolier se répartissent en recettes fiscales et non fiscales.

En baisse de 110,6 milliards de F.cfa, les recettes générées par l'impôt sur les sociétés pétrolières s'établiraient à 93,1 milliards de F.cfa dans le projet de budget 2015.

Les revenus de l'entreprise et du domaine autre que les intérêts sont estimés à 887 milliards de F.cfa. Ils seraient en diminution de 174,4 milliards de F.cfa par rapport à la loi de finances rectificative 2014. Cette réduction s'explique principalement par la contraction de 170,7 milliards de F.cfa des recettes issues des contrats de partage.

Les *redevances pour concessions* sont quant à elles estimées à 22,8 milliards de F.cfa contre 6,6 milliards de F.cfa par rapport à la loi de finances rectificative 2014, soit une hausse de 16,2 milliards de F.CFA, due principalement aux bonis sur attribution de permis.

Les recettes hors pétrole

De manière générale, les recettes hors pétrole s'établiraient, au titre du projet de loi de finances 2015 à 1 347,1 milliards de F.cfa, soit une augmentation de 7,6 milliards de F.cfa par rapport au budget rectifié 2014. Cette variation résulterait des *impôts et taxes directs* et des *recettes douanières* qui augmenteraient respectivement de 17,5 milliards de F.cfa et de 11,1 milliards de F.cfa.

<u>Tableau n°12</u>: Les recettes hors pétrole

(en millions de FCFA)	LFR 2014	PLF 2015	Ecart PLF 2015/LFR 2014
Impôts & taxes indirects	373 686	365 655	- 8 031
TVA	290 913	284 665	- 6 248
Impôts & taxes directs	380 196	397 724	17 528
Impôt/Sociétés Hors Pétrole	228 013	261 526	33 514
Impôt/Personnes	152 183	136 197	- 15 986
Douanes	425 600	436 711	11 111
Droits & Taxes à l'Importation	404 427	405 912	1 485
Droits & Taxes à l'Exportation	21 173	30 799	9 626
Recettes diverses	159 934	147 006	- 12 928
TOTAL DES RECETTES HORS PETROLE	1 339 416	1 347 096	7 680

Sources: DGI, DGDDI

Les recettes hors pétrole se décomposent en *impôts et taxes directs*, *impôts et taxes indirects*, *recettes douanières* et *autres recettes hors pétrole*.

Les *impôts et taxes indirects* subiraient une baisse de 8 milliards de F.cfa et se situeraient in fine à 365,7 milliards de F.cfa contre 373,7 milliards arrêtés dans le collectif budgétaire 2014.

Les *impôts et taxes directs* seraient en augmentation de 17,5 milliards de F.cfa. Cette performance est liée au rendement de l'impôt sur les sociétés quoiqu'atténué par l'*impôt sur les personnes*.

Les *impôts et taxes directs* se situeraient à 397,7 milliards de F.cfa contre 380,2 milliards de F.cfa dans la loi de finances rectificative 2014.

Les recettes douanières s'établiraient à 436,7 milliards de F.cfa contre 425,6 milliards de F.cfa prévus dans le budget rectifié 2014, soit une hausse de 2,6%.

Les *autres recettes hors pétrole* passeraient de 159,9 milliards de F.cfa dans le collectif budgétaire 2014 à 147 milliards de F.cfa, soit une baisse de 12,9 milliards de F.cfa.

2. Les dépenses

Elles comprennent les charges financières de la dette, les dépenses de personnel, les dépenses de biens et services, les dépenses de transfert, les dépenses d'investissement et les autres dépenses.

2.1. Analyse globale

Les crédits de paiement sont plafonnés à 2.488,3 milliards de F.cfa contre 1.995,2 milliards de F.cfa arrêtées dans la loi de finances rectificative 2014, soit une hausse de 25%.

Les dépenses courantes seraient en augmentation de 416,8 milliards de F.cfa par rapport au budget rectifié 2014 et s'établiraient ainsi à 1.784,8 milliards de F.cfa. Elles se composent des charges financières de la dette et des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses en capital enregistreraient une augmentation de 66,4 milliards de F.cfa par rapport au budget rectifié 2014 et se situeraient à 693,5 milliards de F.cfa dans le projet de loi de finances 2015.

<u>Tableau n°13</u>: Répartition des dépenses par titre (en millions de F.CFA)

Titres et catégories	LFR 2014	PLF 2015	ECART LFR 20	014/ PLF 2015
	_		Valeur	%
Titre 1. Charges financières de la dette	145 231	141 172	- 4 060	-3%
Titre 2.Dépenses de personnel	610 949	811 400	200 451	33%
Titre 3. Dépenses de biens et services	266 756	386 837	120 081	45%
Titre 4.Dépenses de transfert	345 158	445 442	100 284	29%
Titre 5. Dépenses d'investissement	627 093	693 486	66 393	11%
Titre 6. Autres dépenses	-	10 000	10 000	
Total CP	1 995 187	2 488 337	493 149	25%

Sources : DGB, DGCPT, DGD, DGAJE

2.2. Analyse détaillée

> Les charges financières de la dette

<u>Tableau n°14</u>: Charges financières de la dette (en millions de F.CFA)

Crédits de paiement						
LFR 2014 PLF 2015 ECART LFR 2014/PLF 2015						
			Valeur	%		
Titre 1. Charges financières de la dette	145 231	141 172	- 4 060	-3%		
67. Charges financières	145 231	141 172	- 4 060	-3%		

Sources: DGD, DGCPT

En baisse de 4,1 milliards de F.cfa par rapport à la loi de finances rectificative 2014, les charges financières de la dette publique s'élèveraient à 141,1 milliards de F.cfa en 2015. Elles comprennent :

• Dette extérieure : 113,6 milliards de F.cfa;

• Dette intérieure : 27,5 milliards de F.cfa.

> Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel s'élèveraient à 811,4 milliards de F.cfa contre 610,9 milliards de F.cfa arrêtés dans le budget rectifié 2014.

En 2015, les dépenses de personnel comprennent, outre la solde permanente et la main d'œuvre non permanente, les crédits dédiés au paiement de la prime d'incitation à la performance inscrits en 2014 en opération de trésorerie, conformément aux prescriptions de la réforme budgétaire. Ainsi, ces dépenses se chiffrent respectivement à 583,7 milliards de F.cfa, 77,5 milliards de F.cfa et 150,2 milliards de F.cfa.

<u>Tableau n° 15</u>: Les dépenses de personnel (en millions de F.CFA)

Crédits de paiement					
Titres et catégories LFR 2014 PLF 2015 ECART LFR 2014/PLF 2015					
			Valeur	%	
Titre 2. Dépenses de personnel	610 949	811 400	200 451	33%	
66. Charges de personnel	610 949	811 400	200 451	33%	

Source: DGB

L'augmentation des dépenses de personnel s'explique principalement par la prise en compte des glissements catégoriels et le recrutement des agents des forces de défenses et de sécurité, les personnels de santé et de l'éducation. Elle tient compte également de l'entrée effective en solde des personnels recrutés en présalaires jadis payés sur fonds propres de certaines administrations et de l'élargissement de la prime d'incitation à la performance au profit de l'ensemble de l'administration.

Les dépenses de biens et services

Les dépenses de biens et services augmenteraient de 120,1 milliards de F.cfa par rapport à la loi de finances rectifiée 2014 pour se situer à 386,8 milliards de F.cfa dans le projet de loi de finances 2015. Cette hausse s'explique essentiellement par l'intégration dans ce titre de dépenses des remboursements courants de TVA à hauteur 124,3 milliards de F.cfa, conformément aux recommandations de la réforme.

Tableau n°16: Les dépenses de biens et services (en millions de F.CFA)

Crédits de paiement						
Titres et catégories LFR 2014 PLF 2015 ECART LFR 2014/PLF 20						
			Valeur	%		
Titre 3. Dépenses de biens et services	266 756	386 837	120 081	45%		

Source : DGB

> Les dépenses de Transfert

En augmentation de 100,3 milliards de F.cfa, les dépenses de transfert se situeraient à 445,4 milliards de F.CFA. Cette tendance s'explique par le relèvement des crédits destinés au soutien des prix des produits raffinés en vue de leur stabilisation, qui passeraient de 114,6 milliards de F.cfa à 154,5 milliards de F.cfa. Par ailleurs, du fait de la réforme, ce relèvement des dépenses de transfert résulte du reclassement des subventions d'investissement allouées aux organismes publics personnalisés (Agences notamment) qui servaient au fonctionnement de ces entités et gonflaient artificiellement les dépenses de développement.

<u>Tableau n°17</u>: Les dépenses de transferts (en millions de F.CFA)

Crédits de paiement					
Titres et catégories	Titres et catégories LFR 2014 PLF 2015 ECART LFR 2014/PLF 2015				
			Valeur	%	
Titre 4. Dépenses de transfert	345 158	445 442	100 284	29%	

Source: DGB

> Les dépenses d'investissement

<u>Tableau n°18</u>: Les dépenses d'investissement (en millions de F.CFA)

Crédits de paiement					
Titres et catégories LFR 2014 PLF 2015 ECART LFR 2014/PLF 2015					
			Valeur	%	
Titre 5. Dépenses d'investissement	627 093	693 486	66 393	11%	

Source : DGB

Les dépenses d'investissement connaitraient une hausse de 66,4 milliards de F.cfa par rapport au budget rectifié 2014 et se situeraient à 693,5 milliards de F.cfa dans le projet de loi de finances 2015 dont 256,9 milliards de F.cfa au titre des projets financés sur les ressources extérieures. L'ensemble de ces ressources est principalement orienté

vers l'accélération de la mise en œuvre du schéma directeur national d'infrastructures et le financement du pacte social.

> Les autres dépenses

Les autres dépenses sont arrêtées à 10 milliards de F.cfa et comprennent :

- la dette Agence Judiciaire de l'Etat (AJE) : 5 milliards de F.cfa;
- les coûts sociaux de restructurations des entreprises : 5 milliards de F.cfa ;

<u>Tableau n°19</u>: Les autres dépenses (en millions de F.CFA)

Crédits de paiement					
Titres et catégories	Titres et catégories LFR 2014 PLF 2015 ECART LFR 2014/PLF 201				
			Valeur	%	
Titre 6. Autres dépenses	-	10 000	10 000		

Source : DGB

B- Les budgets annexes

Le projet de loi de finances 2015 ne prévoit aucun budget annexe.

C- Les comptes spéciaux

Comme pour les budgets annexes, le projet de loi de finances 2015 ne prévoit ni de compte d'affectation spécial, ni de compte de commerce.

II - EQUILIBRE DE FINANCEMENT

Les opérations de financement reprennent le solde budgétaire global. Elles retracent ensuite les charges et les ressources de trésorerie et de financement et l'affectation des résultats de l'année en cours et des exercices antérieures.

<u>Tableau n°20</u>: Les ressources et les charges de trésorerie (en millions de F.CFA)

(en millions de FCFA)	LFR 2014	PLF 2015	Ecart	
Charges de trésorerie et d	de financemen	t		
Amortissement (dette extérieur)	237 903	302 691	64 788	
Emprunts extérieurs-courants	237 903	302 691	64 788	
Bilatéraux	39 293	31 256	- 8 037	
Mutlilatéraux	35 462	93 242	57 780	
Banques	163 148	178 193	15 044	
Amortissement des prêts du secteur bancaire	181 155	231 587	50 433	
Intérieur-DGD	181 155	231 587	50 433	
Emprunts intérieurs-courants	181 155	231 587	50 433	
Banques	70 000	48 750	- 21 250	
Moratoires	33 155	53 837	20 683	
Divers	34 000	29 000	- 5 000	
Marchés Financiers	44 000	100 000	56 000	
Autres amortissements (AJE, coûts sociaux, arriérés s	solde, capénanion s de capaganture) 126 000			
Comptes des correspondants du Trésor	38 033	41 875	3 842	
Prêts et avances	510 410	10 075	- 500 335	
Total	997 501	742 228	- 255 273	
Ressources de trésorerie	et de financen	nent		
Tirages	270 014	256 964	- 13 050	
Tirages sur conventions en cours	270 014	213 182	- 56 832	
Tirages sur nouvelles conventions	-	43 782	43 782	
Emissions de titres publics	50 000	610 100	560 100	
Emissions de titres publics sur le Marché internationa	-	490 100	490 100	
Emissions de titres publics sur le Marché intérieur	50 000	120 000	70 000	
Total	320 014	867 064	547 050	
Solde des opérations de financement et de trésorerie	- 677 487	124 836		
Solde budgétaire global		- 280 836		
Solde net		- 156 000		

Source : DGB

A- Les charges de trésorerie

Les charges de trésorerie se chiffrent à 742,2 milliards de F.cfa dans le projet de loi de finances 2015 contre 997,5 milliards de F.cfa prévus dans la loi de finances rectificative 2014, soit une baisse de 255,3 milliards de F.cfa.

Ces charges se décomposent comme suit :

- amortissement dette extérieur : 302,7 milliards de F.cfa;
- amortissement des prêts du secteur bancaire : 231,6 milliards de F.cfa ;
- comptes des correspondants du Trésor : 41,9 milliards de F.cfa ;
- prêts et avances (y.c Fonds Souverain de la République Gabonaise): 10,1 milliards de F.cfa.

B- Les ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie se chiffrent à 867,1 milliards de F.cfa dans le projet de loi de finances 2015 contre 320 milliards de F.cfa arrêtés dans la loi de finances rectificative 2014, soit une hausse de 547,1 milliards de F.cfa.

Elles se décomposent comme suit :

- tirages sur conventions en cours : 213,2 milliards de F.cfa;
- tirages sur nouvelles conventions: 43,8 milliards de F.cfa;
- émissions de titres publics sur le marché international : 490,1 milliards de F.cfa;
- émissions de titres publics sur le marché intérieur : 120 milliards de F.cfa.

C- La couverture du déficit budgétaire

Le déficit budgétaire s'élèverait à 280,8 milliards de F.cfa. Il serait financé par les émissions de titres publics à hauteur de 80% sur le marché international et de 20% sur le marché intérieur.

D-L'affectation des résultats

<u>Tableau n°21</u>: Détermination et affectation des résultats des exercices

(en millions de F.CFA)	LFR 2014	PLF 2015	Ecart PLF 2015/LFR2014
1. Opérations budgétaires			
Recettes budgétaire(+)	2 673 481	2 363 501	- 309 980
Dépenses budgétaire (-)	1 995 177	2 488 337	493 160
Solde des opérations budgétaires (+/-)	678 303	- 124 836	- 803 140
2. Opérations de trésorerie et de financement			
Charges de trés orerie et de financement ()	997 491	742 228	- 255 263
Charges de trésorerie et de financement (-)			
Ressources de trésorerie et de financement (+)	320 014	867 064	547 050
Financement résiduel (+/-)	- 826		826
Solde des opérations de trésorerie et de financement (+/-)	- 678 303	124 836	802 314
3. Résultats			
Résultat prévisionnel de l'exercice (+/-)	-	- 0	- 0
Résultat prévisionnel de l'exercice antérieur (+/-)			-
Résultat cumulés des années antérieures (+/-)	48 312	48 312	-
Solde à nouveau prévisionnel (+/-)	48 312	48 312	- 0

Sources: DGB, DGCPT, DGD

L'exécution du budget de l'exercice 2015 se solderait par un résultat prévisionnel nul.

Ainsi, en tenant compte des résultats des années antérieures, le solde à nouveau du compte permanent des découverts du Trésor s'établirait à 48,3 milliards de F.cfa.

Fait à Libreville, le

P. Le Ministre de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective P.O. Le Ministre Délégué Le Ministre du Budget et des Comptes Publics

Marie Julie BILOGHE

Christian MAGNAGNA

Impression: Multipress Gabon D. 3878/14